

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE DE VISA POUR AFFAIRES

Le formulaire de demande de visa est fourni gratuitement par l'Ambassade

1. Passeport valable au moins 3 mois après l'expiration du visa, avec les photocopies des pages 1 et 2 ;
2. 2 photos d'identité récentes sur un fond blanc;
3. Réservation d'avion aller/retour (billet à exhiber lors du retrait du visa).
4. Lettre d'invitation de l'entreprise indiquant la période, la ville et le lieu de réalisation des objectifs du voyage ;
5. Carte de commerçant délivrée par le Ministère du Commerce ;
6. patente de commerce délivrée par la Direction Générale des Impôts ;
7. Documents attestant de précédents achats en Italie ;
8. Justificatifs d'hébergement (réservation d'hôtel ou prise en charge de la Société commerciale invitante) ;
9. Justificatifs des moyens financiers avec l'exhibition des bordereaux de change (1.100 euros par mois) ;
10. Relevés bancaires du compte courant des 3 derniers mois ;
11. Assurance Schengen pour toute la durée du séjour en Italie pour une couverture de 30.000,00 XFA ;
12. Frais Visa : 39.500Fcfa.

NOTE IMPORTANTE

- La demande doit être présentée personnellement par l'intéressé;
- Toutes les pièces doivent être fournies en copies originales accompagnées de leurs photocopies respectives ;
- Les demandeurs de visas sont reçus exclusivement sur rendez-vous, les lundis, mardis et mercredis de 9h00 à 13h00 ;
- La demande de visa doit être présentée au moins 14 jours avant la date de départ.

L'Ambassade d'Italie se réserve le droit de demander des pièces supplémentaires si elle le juge nécessaire